

2019



**Appel à projets
« expérimentiel »**

Dossier de candidature

Date limite de dépôt : 31 octobre 2019

Ce dossier complet est à envoyer en un seul exemplaire à :

**HÔTEL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
DIRECTION DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Service tourisme et territoires
Quai Jean Moulin - 76101 Rouen Cedex 01**

Ou par voie électronique à : florence.grall@seinemaritime.fr

INTITULÉ DU PROJET :

.....
.....

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Nom :

Forme juridique :

Adresse :

.....

Représentant légal :

Fonction :

PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA SEINE-MARITIME 2016-2021

- Votre projet favorise-t-il l'accessibilité, notamment aux personnes en situation de handicap ?

Oui Non

Si oui, précisez (exemple par l'accès à des contenus adaptés aux personnes en situation de handicap) :

.....
.....

- Votre projet est-il en lien avec les thématiques fortes du territoire ? Oui Non

Si oui, précisez :

.....
.....

- Votre projet a-t-il vocation à créer une offre touristique pérenne ? Oui Non

- Suivant quelle fréquence ce service serait-il proposé ?

Précisez :

.....
.....
.....

- Les retombées qualitatives et quantitatives attendues avec le projet:

Précisez :

.....
.....
.....

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Date de début : Date de fin :

Phasage du projet : (si projet prévu sur plusieurs tranches)

.....
.....

**PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA SEINE-MARITIME
2016-2021**

RECAPITULATIF DES DEPENSES

Nature des dépenses	€ H.T.	€ T.T.C
Total des dépenses	€	€

**PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA SEINE-MARITIME
2016-2021**

RESSOURCES PREVISIONNELLES

	montants en €	%
Aides publiques sollicitées		
Département		
Région		
État		
Europe		
Autre à préciser :		
Financements privés (mécénat, participation...)		
Apports du maître d'ouvrage		
Recettes prévisionnelles générées par le projet		
Total	€	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Représentant légal de : (nom de la structure) :

- certifie que le projet pour lequel la subvention est demandée n'a pas commencé et m'engage à ne pas commencer l'exécution du projet avant notification d'un accusé réception par le Département,

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier,

- m'engage à mentionner le soutien financier du Département de la Seine-Maritime et à apposer le logo du Département ainsi que le logo de la marque départementale touristique dans tout support de communication lié à l'opération.

Fait à :

Le :

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA SEINE-MARITIME 2016-2021

PIÈCES À FOURNIR AU DOSSIER

Le présent formulaire de demande de subvention complété et signé par une personne habilitée,

- La délibération de l'organe délibérant de la structure sollicitant une subvention dans le cadre de l'appel à projets
- Les devis détaillés HT ou TTC (lorsqu'il s'agit de dépenses de fonctionnement)
- Un RIB
- Une note de présentation du projet mettant en relief l'aspect expérientiel ou tout élément permettant de conforter le projet

Cette liste n'est pas exhaustive et tout candidat peut apporter tout document complémentaire jugé utile à la présentation du projet : étude préalable, enquêtes, plans, fiches techniques.... De nouvelles pièces pourront être demandées ultérieurement en tant que de besoin.

Protection des données à caractère personnel :

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations figurant dans ce formulaire. Les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations à caractère personnel sont notamment informées que :

- 1. Les réponses obligatoires sont mentionnées par un astérisque(*). Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier. En fournissant les réponses, elles consentent à ce que le Département, responsable de traitement, effectue un traitement informatique des données collectées dans le cadre de la finalité de ce traitement.*
- 2. Les destinataires des informations collectées dans le cadre de cet appel à projets sont les services du Département de la Seine-Maritime habilités à instruire les dossiers et le cas échéant les administrations et organismes conventionnés par celui-ci au vu de leur mission spécifique.*
- 3. La durée de conservation de ces données est fixée à 9 ans à compter du dépôt de candidature.*
- 4. Les personnes bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité aux informations qui les concernent et peuvent définir le sort de leurs données après leur décès. Elles peuvent exercer ces droits par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le délégué à la protection des données – Département de la Seine-Maritime – Hôtel du Département – CS56101 - Quai Jean Moulin – 76101 Rouen cedex ou par mail (dpo@seinemaritime.fr).*
- 5. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement, demander l'effacement des données les concernant ou retirer leur consentement à tout moment, sauf si ces droits ont été écartés par une disposition législative.*
- 6. Elles peuvent enfin introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex, www.cnil.fr.)*